

**5 - CORRIGÉ OPTION ENJEUX DE LA FRANCE CONTEMPORAINE
ET DE L'UNION EUROPÉENNE**

Question 1 : Identifiez les raisons, les enjeux, les acteurs de la construction européenne.

Éléments de réponses attendus

- Les raisons : assurer la paix, la stabilité et la démocratie en Europe au lendemain de la Seconde guerre mondiale, pour la reconstruction de l'Europe

Doc 2 : « Cette histoire de la construction de l'Union européenne a commencé après la fin de la Deuxième Guerre mondiale. L'Europe était alors en ruines et il fallait tout reconstruire. »

- Les enjeux : imaginer un système de relations, en mettant en commun la production et la commercialisation de l'acier et du charbon

Doc 2 : « Mais avant tout, il fallait trouver une solution pour que l'Allemagne et la France s'entendent à nouveau pour ensuite arriver à une paix durable en Europe. Restait à imaginer un système de relations entre les pays qui le permette... » Doc 1 « L'Allemagne et la France doivent produire et commercialiser ensemble leur charbon et leur acier »

Doc 2 : « Ces deux produits étaient, à cette époque, particulièrement importants pour la reconstruction de l'Europe. Le charbon permettait de produire de l'énergie et l'acier constituait un produit d'une grande importance symbolique, car il permettait notamment – mais pas seulement – de fabriquer des armes »

- Les acteurs : Jean Monnet, un haut fonctionnaire européen, puis Robert Schuman, ministre des Affaires étrangères français.

Doc 2 : « Cette idée viendra du Français Jean Monnet, un fonctionnaire et un Européen convaincu. Il propose une construction « à petits pas », basée sur une collaboration entre les Français et les Allemands ».

Doc 2 : « L'idée de Jean Monnet sera reprise par le ministre des Affaires étrangères français, Robert Schuman ».

Question 2 : Après avoir identifié les principales phases d'élargissement de l'Union Européenne, vous présenterez les critères d'entrée dans l'Union Européenne nécessaires pour l'Ukraine, la Moldavie, la Géorgie.

Éléments de réponses attendus :

- Les phases d'élargissement : la/le candidat/e identifiera les phases d'élargissement et les pays entrant durant chacune d'elles en utilisant le doc. 3 (années et entrée des pays).
- Les critères d'entrée dans l'UE sont appelés critères de Copenhague. Ils ont été définis en 1993. Sont institutionnels (stabilité), économiques (économie de marché viable) et juridiques (acquis communautaire, transposition des lois et règlement de l'UE dans la législation du pays candidat).

doc 1 : « *Pour intégrer l'Union européenne, un pays doit d'abord satisfaire aux critères de Copenhague fixés en 1993, qui exigent des institutions stables, une économie de marché viable, ainsi que l'intégration de l'acquis communautaire (*)* ».

- Les obstacles actuels pour les 3 pays candidats sont :
 - Politiques (démocraties fragiles, présence de corruption)
 - Géopolitiques (guerre avec la Russie en Ukraine, territoires séparatistes / sécessionnistes soutenus par la Russie en Ukraine en Moldavie et en Géorgie).
 - Économiques : faible PIB par habitant, , importance de la puissance agricole de l'Ukraine.
 - Démographiques : importance démographique de l'Ukraine.

Doc 1 : « *Pour les candidats actuels, de nombreux obstacles persistent, qu'ils soient politiques (corruption, démocraties fragiles) ou économiques : la Moldavie a par exemple en 2022 un PIB/hab. de 5 442 €, à comparer aux 35 650 € de la moyenne communautaire (données Banque Mondiale). De nombreux problèmes géopolitiques restent également en suspens : la guerre en Ukraine, la non-reconnaissance du Kosovo par 5 des États de l'Union (Chypre, Espagne, Grèce, Slovaquie, Roumanie), l'existence de territoires séparatistes avec des mouvements sécessionnistes soutenus par la Russie dans plusieurs des États candidats (les provinces de l'est ukrainien, la Transnistrie en Moldavie, l'Ossétie du Sud et l'Abkhazie en Géorgie). Le poids démographique de l'Ukraine (44 millions d'habitants) ainsi que son statut de grande puissance agricole (parmi les cinq premiers exportateurs mondiaux de blé avant le conflit, source [Statista](#)) pourraient également poser un problème* ».

Question 3 : Montrez qu'il existe une grande diversité de politiques publiques au sein de l'Union Européenne.

Éléments de réponses attendus :

- Politiques économiques, commerciales : disparition de droits de douane, de frontières fiscales, surveillance de la concentration et des cartels, harmonisation des réglementations techniques : exemples, le CECA, puis la CEE

Doc 5 : « Les coopérations européennes se sont largement développées autour d'une logique de marché. L'Organisation européenne de coopération économique (OECE) de 1948 s'attaque particulièrement aux contingents, particulièrement aux contingents, cependant que la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), en 1951, et la Communauté économique européenne (CEE), en 1957, y ajoutent les droits de douane. La CECA et surtout la CEE comprennent des dispositions complémentaires, mises en œuvre de manière plus progressive, ainsi de la disparition de certaines frontières fiscales, de la surveillance des cartels et des concentrations par une politique de la concurrence et, à partir de l'Acte Unique de 1986, de l'harmonisation des réglementations techniques. (...) »

À l'échelle européenne se développent des coopérations industrielles sur une base interétatique et en dehors des organisations européennes existantes. Elles sont particulièrement importantes dans les domaines stratégiques, comme l'aéronautique (Airbus) et l'aérospatiale (Ariane), où la logique de compétition internationale s'est combinée avec un volontarisme étatique fort ».

- **Politiques industrielles, dans des domaines stratégiques et très concurrentiels comme l'aéronautique et l'aérospatial, (exemples : Airbus et Ariane)**

Doc 5 : « À l'échelle européenne se développent des coopérations industrielles sur une base interétatique et en dehors des organisations européennes existantes. Elles sont particulièrement importantes dans les domaines stratégiques, comme l'aéronautique (Airbus) et l'aérospatiale (Ariane), où la logique de compétition internationale s'est combinée avec un volontarisme étatique fort ».

- **Politiques sociales, sociétales : accompagnement des migrations de travail, programme de mobilité étudiante ERASMUS, aide aux régions les plus pauvres (politique régional, politique de cohésion), politique agricole commune pour augmenter la production agricole et soutenir les agriculteurs. Politiques en faveur de l'environnement, de l'égalité femme – homme, promotion des droits de l'homme.**

Doc 5 : « Il s'agit en particulier des politiques d'accompagnement des migrations de travail au sein des Communautés européennes (harmonisation des régimes de sécurité sociale des travailleurs migrants, établissement de la libre circulation des travailleurs). Par ailleurs, le programme Erasmus a encouragé la mobilité étudiante en Europe depuis 1987. Dans un autre domaine, une politique d'aide aux régions les plus pauvres de l'ensemble CEE/UE a été appliquée à partir de 1975, d'abord sous le nom de « politique régionale », puis de « politique de cohésion ». En France, les DOM-TOM, la Corse ou les régions en déprise industrielle en ont particulièrement profité. Enfin, la PAC est un exemple unique de politique sectorielle redistributive très largement fédéralisée. Mise en œuvre depuis 1962, elle visait initialement à augmenter la production agricole dans une Europe encore traumatisée par les privations des années 1940 et à soutenir le revenu des agriculteurs confrontés à des mutations déstabilisantes. (...) »

Les politiques sociétales plus transversales sont essentiellement les politiques environnementales et de promotion de l'égalité hommes-femmes développées par la CEE/UE depuis les années 1970, parfois en confrontation avec certains États-membres. Il en va ainsi des réticences françaises à l'adoption de l'essence sans

plomb dans les années 1980. Enfin, il ne faut pas oublier la promotion des droits de l'homme par la Cour européenne des droits de l'homme du Conseil de l'Europe. (...)

Question 4 : À quels chantiers et tensions dans l'Union est-elle actuellement confrontée ? Quels pays doivent particulièrement travailler ensemble ?

Éléments de réponse attendus :

- Les chantiers : l'Union européenne est confrontée à des chantiers importants : le climat, le vieillissement de la population, la numérisation.
- Les tensions : il y a également des tensions géopolitiques, notamment avec le résultat de l'élection présidentielle américaine.

Doc 4 : « Outre les chantiers à long terme liés au climat, au vieillissement démographique et à la numérisation, nous devons faire face à des crises et tensions géopolitiques. Le résultat de l'élection présidentielle américaine pourrait renforcer ces tensions et devrait sonner le réveil ».

- Les pays qui doivent particulièrement travailler ensemble sont la France et l'Allemagne, pays fondateurs de l'Union Européenne.

Doc 4 : « Depuis plus de soixante ans, la France et l'Allemagne sont des amies efficaces. En travaillant ensemble et en construisant des compromis malgré de fréquentes divergences initiales, nos deux pays ont contribué à faire avancer l'Europe. (...) »